



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE DE CONJONCTURE



Mai 2022

Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine entraîne des conséquences humaines dramatiques : pertes de vies humaines, personnes déplacées et réfugiées. L'ampleur de ses conséquences économiques reste incertaine. D'ores et déjà, elle a des effets sur l'emploi et les prix en France, et elle attise l'insécurité alimentaire dans le monde.

1/ Conséquences économiques mondiales

- **Trois canaux de diffusion**

À l'échelle mondiale, la guerre se répercute essentiellement par trois canaux. *Le premier est la hausse des prix des matières premières : la Russie et l'Ukraine sont d'importants producteurs de matières premières, notamment de pétrole et de gaz naturel, mais aussi de blé (30 % des exportations mondiales), d'engrais et d'un certain nombre de métaux critiques. Cette hausse des prix tire l'inflation vers le haut et réduit les revenus dans les pays importateurs (déficits budgétaires et commerciaux). L'insécurité alimentaire devrait empirer dans certaines régions. Le second canal est la perturbation accrue des chaînes d'approvisionnement, qui touche les échanges commerciaux et désorganise les chaînes de valeur. Enfin, le troisième canal réside dans l'incertitude croissante et les risques financiers (fragmentation des réseaux de paiements, prix des actifs, fuite de capitaux des économies émergentes).*

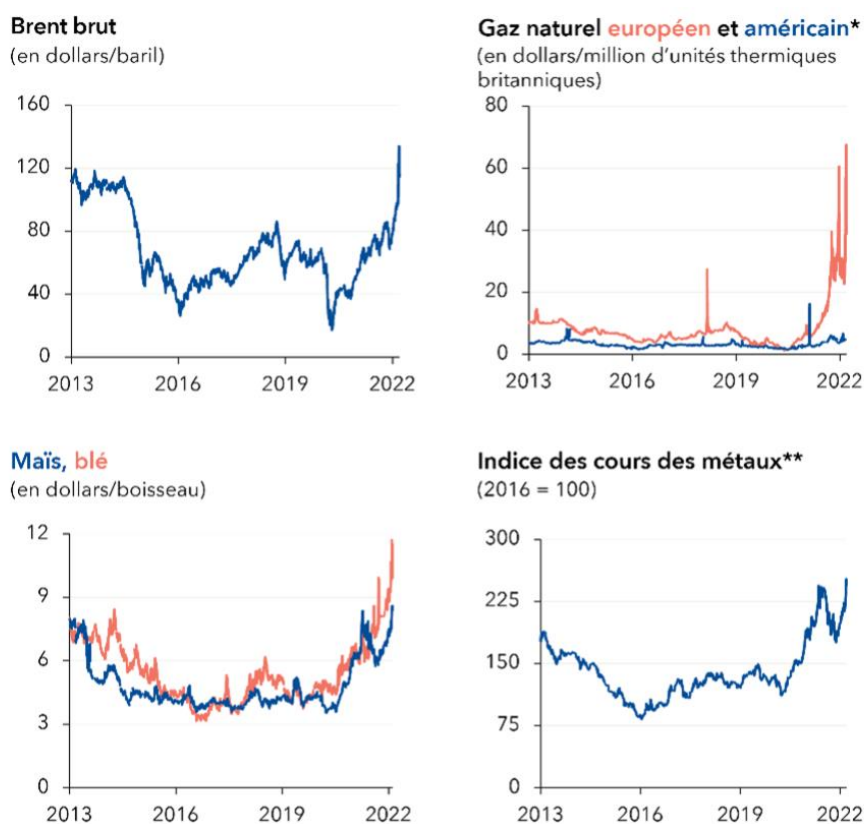
Les pays du Caucase et d'Asie centrale seront touchés par les sanctions frappant la Russie du fait de leurs relations étroites en matière d'échanges commerciaux et de systèmes de paiement, ce qui réduira la croissance économique (investissement, envois de fonds, tourisme). Toutefois ces pays exportateurs de matières premières bénéficieront à contrario de la hausse des prix internationaux.

S'agissant des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, des conséquences douloureuses pour la population sont à anticiper, du fait de la hausse des prix des denrées alimentaires (l'Égypte importe par exemple 80 % de son blé de Russie et d'Ukraine) et de l'énergie, mais aussi potentiellement d'un accès au financement plus difficile (sortie de capitaux). Le FMI n'exclut pas que cela conduise à des troubles politiques, sans qu'il soit à ce stade possible d'anticiper les effets rebond induits (notamment sur la livraison de gaz et de pétrole non-russes). Une solution, qui résiderait dans l'augmentation des subventions publiques pour maîtriser l'inflation, reste contrainte par les faibles marges de manœuvre budgétaire de ces pays. La piste de la solidarité internationale ou, a minima, européenne vis-



à-vis de ces pays, notamment par l'organisation du partage des éventuels excédents de blé est à explorer.

Graphique 1 : Hausse du prix des matières premières et de l'énergie (source FMI)



Sources : Bloomberg ; USDA ; Datastream ; calculs des services du FMI.
Notes : *Le mécanisme de transfert de titres néerlandais (TTF) et le Henry Hub servent de variables représentatives pour les cours du gaz naturel européen et américain, respectivement. **L'indice des cours des métaux de base englobe l'aluminium, le cobalt, le cuivre, l'étain, le minerai de fer, le molybdène, le nickel, le plomb, l'uranium et le zinc.

IMF

En Afrique subsaharienne, les mêmes conséquences sont à attendre, en partant d'une situation socio-économique sensiblement pire. Les importations de blé représentent environ 85 % de l'approvisionnement, dont un tiers provient de Russie ou d'Ukraine, ce qui attisera l'insécurité alimentaire. Les denrées alimentaires, dont les prix mondiaux ont bondi d'un tiers par rapport à l'année précédente selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), représentent quelque 40 % des dépenses de consommation dans la région.

Le blé reste un aliment de base pour plus de 35 % de la population mondiale. Avec le blocage des ports ukrainiens de la mer Noire, le recul des exportations ukrainiennes ne sera pas



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

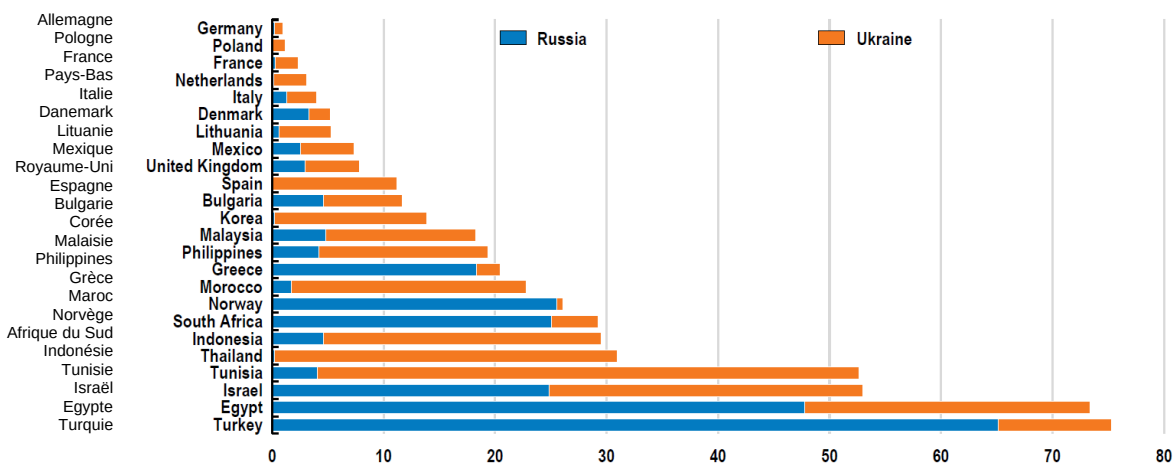
ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



comblé par d'autres pays exportateurs. Si le conflit se prolonge et que les exportations agricoles diminuent, la FAO estime que 8 à 13 millions de personnes supplémentaires vont souffrir de la faim, plus particulièrement en Asie-Pacifique, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a alerté sur le fait que la crise ukrainienne pourrait faire basculer 1,7 milliard de personnes - plus d'un cinquième de l'humanité - dans la pauvreté, le dénuement et la faim. Dans une déclaration commune, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies et l'Organisation mondiale du commerce ont appelé de leurs vœux la constitution de stocks alimentaires d'urgence, l'octroi d'une aide financière, y compris sous forme de dons, une augmentation de la production agricole et la levée des entraves aux échanges. La solution passe également par une gouvernance mondiale de l'alimentation et une régulation des marchés, notamment pour lutter contre le caractère spéculatif des marchés de matières premières agricoles. La politique agricole commune de l'UE doit se saisir d'une volonté régulatrice pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire.

Graphique 2 : les importations de blé de Russie et d'Ukraine sont très importantes pour certains pays (source OCDE et ONU)



Part des importations de blé en provenance de Russie et d'Ukraine par rapport aux importations totales de blé (2019, en %)

Dans les pays d'Asie et du Pacifique, les retombées seront plus limitées car les relations économiques sont plus distendues, même si les pays exportateurs asiatiques et touristiques seront indirectement touchés par les retombées de la guerre sur les principales économies. **En Chine**, les prix des matières premières et la réduction de la demande mondiale devrait peser négativement mais dans une ampleur limitée du fait du recentrage progressif de cette économie vers la demande intérieure. En revanche, **en Inde et dans les pays importateurs de pétrole de l'ASEAN**, l'inflation va augmenter. La hausse des prix alimentaires est relativement moins problématique pour cette région du monde grâce à la prédominance du riz et de la production locale. Les subventions et le contrôle des prix devront être renforcés pour atténuer les impacts sur les populations. Si elles sont bien pensées, ces mesures peuvent



protéger les ménages en laissant plus de temps pour s'adapter peu à peu aux prix internationaux. Afin de renforcer la résilience aux futures crises, il est toujours important que ces pays mettent sur pied des dispositifs de protection sociale efficaces.

En Amérique latine, les effets sont hétérogènes : la hausse des prix du pétrole va nuire aux pays importateurs d'Amérique centrale et des Caraïbes, tandis que les pays exportateurs de pétrole, de cuivre, de minerai de fer, de maïs, de blé et de métaux verront leurs revenus augmenter. **Aux États-Unis**, les conséquences seront modestes, car il existe peu de liens économiques directs avec l'Ukraine et la Russie, mais l'inflation pourrait continuer à augmenter.

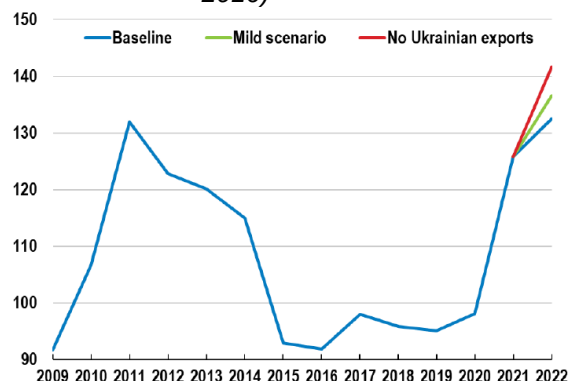
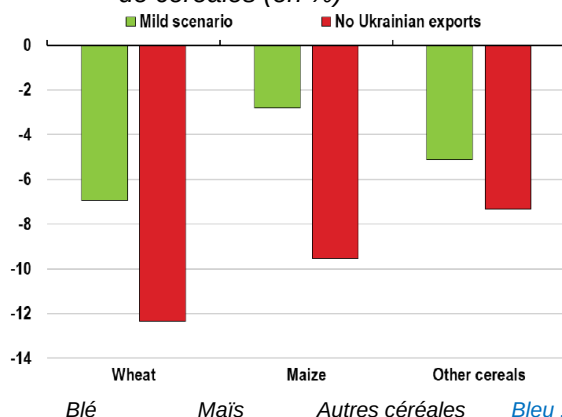
Graphique 3 : les conséquences sur le prix des céréales

La guerre pourrait réduire les exportations de céréales...

...et mener à des prix alimentaires encore plus élevés

Evolution des exportations mondiales de céréales (en %)

Indice des prix alimentaires FAO (moyenne 100 en 2014-2016)



Source : OCDE. Le « scénario modéré » suppose pour 2022 : une récession en Russie et en Ukraine, 20 % de surface récoltée en moins en Ukraine et des problèmes d'exportation dans les deux pays. Le scénario « pas d'exportations ukrainiennes » suppose en outre que les exportations de céréales de l'Ukraine sont nulles en 2022. L'Indice FAO des prix des denrées alimentaires (FFPI) est une mesure des prix internationaux d'un panier de cinq produits : céréales, huiles végétales, produits laitiers, viande et sucre.

En Europe, les conséquences les plus notables toucheront l'Est du continent : les sanctions vont entraver le commerce et la finance russe, ce qui provoquera une récession dans ce pays (environ -9 %). En Ukraine, l'économie devrait se réduire d'un tiers. L'isolement russe accroît les ruptures des chaînes d'approvisionnements. Cet effet ralentira la reprise et alimentera l'inflation, déjà tirée par la hausse des prix de l'énergie dans toute l'Europe. Par ailleurs, une hausse des dépenses publiques sera nécessaire pour accueillir les personnes ayant fui le conflit, assurer la sécurité énergétique et alimentaire, et engager des mesures de soutien aux ménages et entreprises. Quelque 5 millions de réfugiés ont déjà fui les combats, donnant lieu au plus grand exode que le continent a connu depuis la seconde guerre mondiale, auxquels s'ajoutent des millions de personnes déplacées.



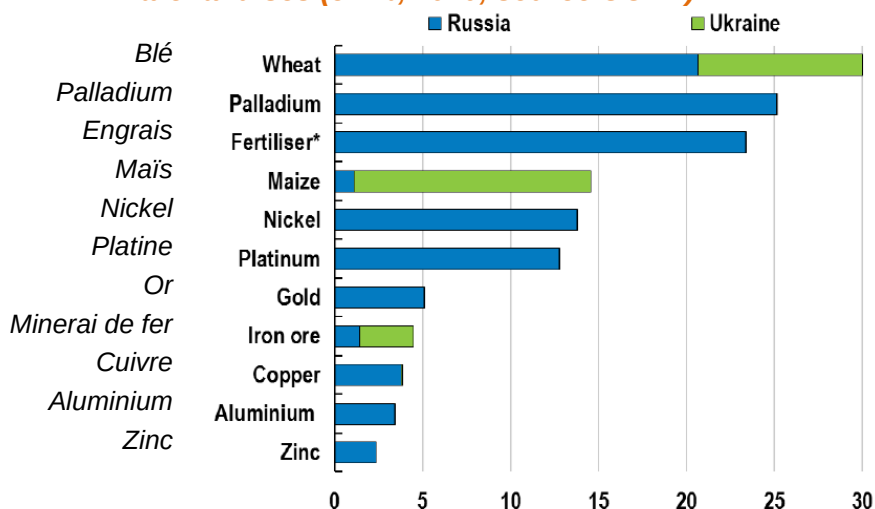
En Europe, les risques financiers apparaissent modestes face à la chute du prix des actifs russes. L'accès au financement reste plus facile que dans les pays émergents et en développement. Cette guerre porte un coup sévère à la reprise post-COVID en Europe, qui était certes vigoureuse, mais encore partielle. La consommation et l'investissement privés restent inférieures aux prévisions antérieures à la pandémie, en dépit d'un rapide redressement de l'emploi qui a pratiquement retrouvé son niveau d'avant la pandémie. La trop faible croissance des salaires comprime fortement la consommation des ménages, ce qui risque de réduire l'investissement à terme.

D'un point de vue mondial, les retards pris par la lutte contre le changement climatique accroissent la vulnérabilité des pays aux chocs sur les prix des produits de base, ce qui alimente l'inflation et contribue encore davantage à l'instabilité économique.

• Les sanctions sur la Russie pénaliseront aussi l'économie mondiale

Les sanctions américaines et européennes envers la Russie touchent le canal commercial (embargos ciblés) **et le canal financier** (système interbancaire SWIFT notamment). Avec la guerre, le risque d'une pénurie d'offre est apparu pour plusieurs produits : le pétrole, le gaz naturel, le cuivre, l'aluminium et le blé. S'agissant de l'énergie, l'Europe – notamment l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne – représente 48 % des débouchés à l'exportation du pétrole russe. Si les approvisionnements en gaz de la Russie vers l'Europe se tarissaient, les producteurs de gaz américains pourraient fournir à l'Europe du gaz naturel liquéfié mais sans pouvoir compenser la pénurie d'offre de gaz russe.

Graphique 4 : Part de la Russie et de l'Ukraine dans les exportations mondiales de marchandises (en %, 2020, source OCDE)



Pour les métaux industriels, la Russie joue également un rôle stratégique. Les sanctions prises à l'encontre de la Russie devraient entraîner une réduction de l'offre de cuivre et une nouvelle hausse des prix à court terme, dans le contexte d'une demande mondiale dynamique



(véhicules électriques, parcs éoliens...). Sur le marché de l'aluminium, la Russie représente environ 6 % de l'offre mondiale, et toute sanction imposée à l'économie russe pourrait entraîner un choc d'offre. Par ailleurs, sur le marché des matières premières agricoles, la Russie est le premier exportateur mondial de blé, l'Ukraine étant également un fournisseur majeur : le prix pourrait augmenter très fortement en cas de prolongation du conflit. Enfin, un embargo sur la potasse russe (composant des engrais) renchérirait encore le prix des céréales.

2/ En France à court terme : moins de croissance et plus d'inflation, mais pas de stagflation

• Sur le plan macro-économique

En France, la guerre en Ukraine aura des effets à court terme à travers trois canaux. **Le premier réside dans la hausse des prix de l'énergie.** L'augmentation du prix du gaz et du pétrole réduit le pouvoir d'achat des ménages, augmente le coût de production des entreprises et celui des prix réglementés pour l'Etat. La hausse du prix sur les importations signifie une perte de revenus nets pour l'économie française.

La hausse des prix énergétiques incitera à consommer moins d'énergie, mais conduira à une hausse des prix de production. Les projections estiment que la guerre entraînera une perte de PIB entre 2,5 % (avec 600 000 emplois perdus dans le scénario le plus pessimiste) et 0,5 % (scénario optimiste). La stagnation des salaires est une des causes de la stagnation du PIB (qui n'a pas augmenté lors du premier trimestre 2022), même si la croissance économique devrait probablement osciller autour de 3 % en 2022 et autour de 1,4 % en 2023. L'inflation¹ devrait avoisiner 4,1 % pour l'année 2022 et devrait être divisée par deux en 2023. Ces prévisions varient fortement selon la durée de la guerre et la capacité de l'économie française à produire en consommant moins d'énergie, donc à s'engager davantage et rapidement dans la transition énergétique.

La hausse des prix de l'énergie touche davantage les ménages les plus pauvres. Selon l'Insee, les ménages du 1^{er} décile – les 10% les plus pauvres – dépensent 10 % de leur consommation dans l'électricité, le gaz et le carburant contre 7 % (soit un tiers de moins) pour les ménages du 10^e décile – les 10% les plus riches. En conséquence, la hausse des prix énergétiques touche majoritairement les ménages qui n'ont pas les moyens d'épargner, ce qui conduit à une baisse de la demande agrégée (consommation), donc moins d'activité.

La hausse des prix à la consommation a entraîné une revalorisation de 2,6 % du SMIC au 1^{er} mai. Cette revalorisation fait basculer de nouveau des minima de nombreuses branches d'activité sous le niveau du SMIC : 143 branches sur les 171 branches du secteur général couvrant plus de 5 000 salariés se retrouvent en situation de non-conformité.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, l'impact devrait être limité : la somme des échanges avec l'Ukraine et la Russie représente 1,5 % des échanges commerciaux français.

¹ Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé en moyenne annuelle

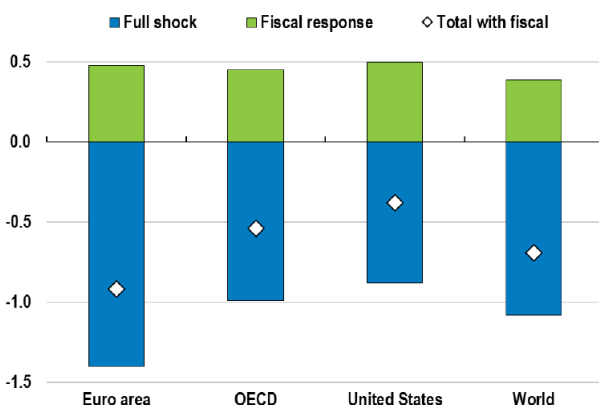


Les chaînes de valeur risquent davantage d'être perturbées et il y aura une augmentation des difficultés d'approvisionnement, en premier lieu dans le secteur industriel.

Reste l'incertitude. Les conséquences de la guerre dépendent fortement de la réaction des ménages et des entreprises. Si le taux d'épargne augmente, la production fléchira. Côté ménages, il existe encore 170 milliards d'euros de sur-épargne en excédent, concentrée chez les plus aisés, qui n'a pas été dépensée depuis le début de la crise Covid. Plus le choc est perçu comme temporaire, plus faible sera la hausse de l'épargne, ce qui pénalisera moins la croissance. Côté entreprise, la pandémie n'a pas été marquée par un effondrement des investissements privés (car le soutien public a orienté les anticipations). Toutefois, si l'épargne s'accroît dans un contexte d'incertitude, cela augmentera la demande d'actifs sûrs, c'est-à-dire la demande de dette publique. Le taux d'intérêt sur la dette française baissera vraisemblablement et l'Etat pourra s'endetter pour apporter un soutien aux revenus des ménages et des entreprises. Le principal risque financier réside dans l'exposition des banques françaises et européennes au risque russe. Cependant la Banque centrale européenne (BCE) pourrait intervenir en cas d'instabilité financière accrue.

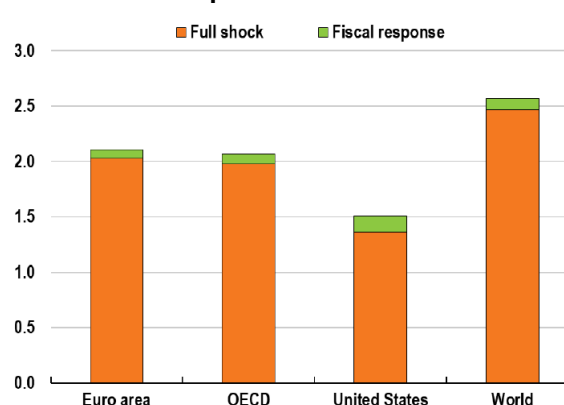
Graphique 5 : Des mesures budgétaires bien ciblées fourniraient un soutien aux revenus avec un impact minimal sur l'inflation (source OCDE)

Impact simulé sur le PIB (première année), en %



Bleu : choc total ; vert : réaction budgétaire ;
losange : effet total avec la réaction budgétaire

Impact simulé sur l'inflation (annuelle), en point de %



Orange : effet du choc total ; vert : effet de la réaction budgétaire

En résumé, en France, la limitation de la perte de croissance passe par un soutien public d'environ 1 % du PIB - proche de la moyenne de la zone euro – soit 20 à 30 milliards d'euros. Plus le soutien budgétaire sera fort, plus faible sera la perte de croissance et d'emploi, mais au prix d'un endettement public accru. S'il est nécessaire que le prix des énergies carbonées augmente pour réaliser la transition écologique, le spectre de la stagflation ne doit pour autant pas hanter l'Europe : investir dans l'avenir permettra de créer des emplois.



- **Sur le plan des filières et des entreprises**

Le COMEX du Conseil national de l'industrie (CNI) a récemment fait le point sur les filières les plus impactées par la guerre en Ukraine et ses conséquences. La hausse des prix de l'énergie concerne tous les secteurs. Certains sont néanmoins davantage touchés : les industries électro-intensives (sidérurgie, métallurgie et en particulier l'aluminium, chimie, cimenteries, papeteries, verre), ainsi que les secteurs fortement consommateurs de carburant (agriculture, pêche, transports). D'autres secteurs sont concernés par la hausse du prix des matières premières (notamment l'agro-alimentaire sur les denrées alimentaires) ou les tensions d'approvisionnements sur les métaux critiques, qui amplifie la crise des composants électroniques, percutant de plein fouet l'automobile comme l'aéronautique.

Pour l'heure, le CNI s'est concentré sur l'impact des sanctions économiques décidées contre la Russie sur les exportations et les importations pour les industries françaises que sur les effets de répercussion de la guerre sur des filières qui peuvent paraître moins exposées. Cinq filières sont particulièrement exposées : secteur spatial, aéronautique, automobile, agroalimentaire, mines et métallurgie. En second rang, les nouveaux systèmes énergétiques et le nucléaire.

Concernant les entreprises, les situations sont extrêmement variables, ce qui appelle à un dialogue en CSE sur l'exposition de l'entreprise aux conséquences de la guerre en Ukraine et le plan d'adaptation envisagé.

A propos des **défaillances d'entreprises**, le point bas a été dépassé (29 000), et une remontée vers un niveau habituel de 50 000 défaillances dans l'année est attendu. Plusieurs dossiers émergent d'ailleurs dans l'actualité, avec des conséquences sur l'emploi, souvent des entreprises dont la fragilité est connue, mais aussi des situations plus inattendues, liées à des contextes changeants, des ruptures de contrat de sous-traitance ou des changements de stratégie.

Un grand sujet des prochains mois concerne les **PGE (Prêts Garantis par l'Etat)**. Ils ont été mis en place fin mars 2020, pour une durée initiale de 6 ans. Accessibles à toutes les entreprises, le montant accordé est calculé jusqu'à 25% du CA ou 2 ans de masse salariale. La garantie de l'Etat va de 70 à 90%, selon la taille de l'entreprise. Selon France Trésor, 99% des 697 000 bénéficiaires sont des TPE/PME, avec une sur-représentation de l'hébergement-restauration. Le Ministère de l'Economie et la Banque de France évaluent qu'entre 25 000 et 30 000 entreprises seront dans l'incapacité de rembourser (5 % des bénéficiaires), essentiellement des commerçants, des artisans et des restaurateurs, mais des entreprises industrielles pourront aussi être concernées. Le coût final pour les finances publiques devrait être d'1,4 milliards d'euros.

Encadré. La situation spécifique des entreprises françaises implantées en Russie

En Russie, selon la Chambre de commerce et de l'industrie franco-russe, 1 200 entreprises en Russie ont au moins une participation tricolore, pour 500 succursales – dont 35 relevant de groupes du CAC 40. Celles-ci ont investi environ 15 milliards d'euros en 2020 et emploient quelque 200 000 personnes, ce qui fait d'elles les premiers employeurs internationaux de



Russie. Les secteurs de la distribution, l'agroalimentaire, des banques, des industries, l'automobile en particulier, et de l'énergie sont représentés.

En Russie, les entreprises sont concernées par 3 niveaux de sanctions pour leur personnel détaché, leurs filiales et leurs activités : les embargos sectoriels (énergie, aéronautique, finance), l'embargo militaire et les gels d'avoirs. Par-delà cette dimension strictement économique, la question de l'attitude à adopter face à l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie fait peser un poids croissant sur ces entreprises et les groupes qui les détiennent.

Quelle position adopter pour une entreprise ayant une activité en Russie ? Se retirer ou maintenir son activité ? La guerre pose un dilemme éthique moral et économique à l'entreprise. Il n'y a pas de réponse facile à cette question : dans tous les cas, les choix à faire auront des conséquences douloureuses humainement et économiquement.

Les entreprises n'encourent pas les mêmes risques selon qu'elles ont fait des investissements lourds, sont liées contractuellement, ou qu'elles produisent ou distribuent des biens de première nécessité.

Les risques en question

Maintenir une activité dans un pays en guerre soumet l'entreprise à un certain nombre de risques, notamment :

- Responsabilité pénale : La question de savoir l'entreprise pourrait demain être accusée de complicité de crime de guerre (directement, indirectement ou par un silence perçu comme un consentement) doit être posée. L'activité des entreprises présentes en Russie peut avoir pour effet de limiter la portée des sanctions économiques et financières ; elles pourraient être mise en cause de ce fait. Par ailleurs, alors que les sanctions économiques à l'égard de la Russie s'étendent, les entreprises sont confrontées au risque juridique de violer des interdictions.
- Réputation : Rester en Russie peut nuire durablement à l'image de l'entreprise. La pression sur les réseaux sociaux s'accroît concernant le maintien de Nestlé, du groupe Mulliez, de Total, etc.

A contrario, partir de Russie peut conduire à une réquisition pure et simple des actifs par la Russie.

Pour la CFDT, compte tenu des enjeux, il est de la responsabilité de l'entreprise non seulement d'évaluer les conséquences de son choix de rester ou de quitter la Russie, par-delà les seuls enjeux de ses actionnaires et les critères de rentabilité, mais aussi de faire connaître les motivations de sa décision. Ces décisions doivent être élaborées dans le dialogue et la concertation. Les représentants des salariés doivent être plus que jamais associés aux décisions stratégiques.

Plusieurs outils peuvent être mobilisés en soutien à la prise de décision

- Le plan de vigilance, applicable aux entreprises de plus de 5000 salariés, afin de prévenir les risques d'atteinte graves aux droits fondamentaux, à la santé-sécurité et à l'environnement dans leur chaîne de valeur. Maintenir une activité en Russie est-il susceptible de financer la



guerre menée par la Russie en Ukraine, qui s'accompagne de violations massives des droits fondamentaux, ou de répondre aux enjeux d'alimentation de la population russe, qui est également un droit fondamental ?

- L'article 1833 prévoit que l'entreprise doit être gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité - donc pas uniquement dans une logique de rentabilité.

- La raison d'être de l'entreprise, ou sa mission le cas échéant, peut également être un outil d'aide à la décision.

Un travail interne CFDT est en cours pour clarifier le positionnement des représentants CFDT.

3/ En France, un plan de résilience qui reste trop concentré sur le court terme

- **Le plan de résilience français**

Le gouvernement a lancé le 16 mars un plan résilience avec un double objectif : d'une part, mettre en place des mesures immédiatement efficaces pour éviter les faillites, préserver les emplois, protéger le pouvoir d'achat ; d'autre part, accélérer le mouvement engagé après la crise Covid (autonomie stratégique, décarbonation, réindustrialisation). Le cap annoncé est de ne plus du tout dépendre du gaz et du pétrole russes d'ici 2027.

Ce plan comporte différents types de mesures :

- **Des mesures générales sur l'énergie** : sécurisation des stocks et de nos capacités d'approvisionnement, développement des énergies renouvelables, limitation de la hausse des prix avec la remise de 15 centimes sur le carburant, etc.
- **Des mesures pour les entreprises**
 - Les aides type « Covid » sont ouvertes à toutes les entreprises en difficulté du fait de la guerre en Ukraine : prêts garantis par l'État, prêts exceptionnels aux petites entreprises, avances remboursables et prêts bonifiés, reports d'échéances fiscales et sociales, APLD (jusqu'en juin 2022).
 - Des aides sectorielles et contextualisées (élevage, BTP, pêche, export, transport)
 - Des aides via appel à projet ou subvention/transformation des entreprises dans la transition (en lien avec France Relance et France 2030).

Des dispositions sur l'APLD à renégocier

Plusieurs textes étaient attendus ces prochains jours modifiant le cadre de l'Activité partielle de longue durée (APLD), ce qui invite les équipes syndicales à renégocier les accords en cours (ou à en négocier un le cas échéant).



Une ordonnance prévoit que :

- les entreprises qui souhaiteraient pouvoir bénéficier du dispositif d'ALPD ont jusqu'au 31 décembre 2022 (et non plus le 30 juin 2022) pour transmettre à l'autorité administrative leur accord collectif ou, à défaut, le document unilatéral.
- les entreprises qui bénéficient déjà du dispositif jusqu'au 31 décembre 2022 pourront conclure des avenants aux accords collectifs APLD ou modifier leur document unilatéral au-delà de cette date.

Un projet de décret prévoit que :

- les entreprises pourront bénéficier du dispositif APLD pour une durée totale de 36 mois, consécutifs ou non, contre 24 mois initialement.
- la période de référence pour vérifier le bénéfice du dispositif est de 48 mois, contre 36 mois initialement.

- **Des mesures pour les ménages** (ma prim'renov renforcée de 1000 euros)
- **Des plans thématiques à venir**, notamment sur le volet agro-alimentaire.

Pour mémoire, sur les 100 Mds€ de France Relance (dont 40% en provenance de l'UE), 72% étaient dépensés ou engagés fin 2021. Pour France 2030, ce sont 33 Mds€ qui sont mobilisés. Avec ce Plan Résilience, les évaluations chiffrent à 25 Mds€ les mesures d'urgence prises face à la hausse des coûts de l'énergie.

- **La nécessité d'ajuster et de mieux cibler le plan**

Pour la CFDT, le plan de résilience annoncé par le gouvernement est nécessaire pour alléger à très court terme les surcoûts pour les entreprises (enjeu emploi) et les ménages.

Comme pour les aides en période de crise sanitaire, il s'agit d'un **plan qui va et doit évoluer** en fonction de l'évolution de la situation, des **remontées de difficultés**. Cela a été dit par le Premier ministre. Comme pendant la crise Covid, les partenaires sociaux ont là un rôle à jouer. La guerre en Ukraine met aussi en lumière, après la crise Covid, l'urgence d'enclencher dès à présent les transformations de notre économie.

Par ailleurs, le volet ménage est trop léger, trop peu ciblé et trop peu centré sur l'accompagnement de long terme.

La hausse du prix de l'énergie et des prix alimentaires pénalise proportionnellement davantage les ménages les plus modestes. Il est donc essentiel de compenser leurs pertes de revenus. Ceci peut s'opérer par deux moyens : une hausse des revenus primaires (par la hausse des salaires) ou des revenus secondaires (par des aides ciblées).

Le bouclier tarifaire est insuffisamment ciblé. La CFDT peut donc demander de :

- Recalibrer les aides sur le carburant en ciblant les ménages à faible revenus, les travailleurs sans alternative, et en fonction de la puissance des véhicules.
- Améliorer, élargir et renforcer le chèque énergie.



- Négocier des accords de plans de mobilité durable d'entreprises, inter-entreprises et inter-administrations pour trouver des alternatives à la voiture. La solution va en partie venir du dialogue social aussi au plus près des besoins et des réalités.

Enfin, il y a un véritable risque, non pas de rupture d'approvisionnement, mais de voir augmenter la pauvreté alimentaire si les aides aux entreprises ne permettent pas de contenir la hausse des prix pour les consommateurs. Cela nécessite un discours politique appelant les entreprises bénéficiant d'aides publiques pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine à faire preuve de modération et d'exemplarité, en ne répercutant pas le renchérissement des coûts de production sur leurs prix, afin d'éviter de peser davantage sur le budget des ménages.

Par ailleurs, la CFDT peut revendiquer des aides ponctuelles de pouvoir d'achat aux ménages les plus pauvres à la mesure de la hausse des prix des produits impactés. L'aide alimentaire devra être soutenue. Les services publics peuvent apporter des réponses sur-mesure, par un accompagnement personnalisé.

- **La nécessité d'accélérer la transition énergétique et agricole**

Si le volet énergie du plan de résilience est bienvenu, la CFDT rappelle la nécessité d'accélérer les investissements dans la transition énergétique (sobriété, efficacité via l'innovation, et décarbonation) et d'un débat sur le mix énergétique au regard de l'urgence climatique et des enjeux mis en lumière par la guerre en Ukraine (dépendance française et surtout européenne à la Russie sur le gaz et le pétrole, risque nucléaire, vulnérabilité et précarité énergétique). Il en va de même en ce qui concerne la **transition agricole**, qui ne peut être remise en cause au nom de la nécessité de produire plus.

Nous devons être vigilants. La France et surtout l'Europe ont fixé des objectifs ambitieux avec le Green Deal, Fit for 55, la stratégie From Farm to Fork. Nous ne pouvons pas renoncer à ces objectifs, même dans la période. Les réponses nationales et européennes de court terme ne doivent ni freiner ni mettre en suspens ces ambitions. Ce serait une impasse qui consisterait à enfermer le consommateur, le travailleur ou le producteur dans sa dépendance à des énergies, des intrants ou des modes de travail, de production ou de déplacements qui ne sont pas compatibles avec la transition écologique.

A cet égard, le volet transformation des pratiques des entreprises du plan de résilience est largement insuffisant. Si le plan doit répondre à des enjeux de très court terme, il doit aussi engager des changements structurels. Sinon, le risque est de retrouver les mêmes difficultés (accélération des crises au regard des changements climatiques, raréfaction des ressources, pollutions et menace de la biodiversité, manque de compétences stratégiques, rupture de chaîne de valeur) à l'issue de la guerre en Ukraine, avec des marges financières amoindries pour investir dans l'avenir.

Les entreprises les plus en difficultés aujourd'hui sont les moins vertueuses du point de vue social et environnemental : consommation énergétique élevée, intrants polluants, rémunérations, absence d'anticipation emploi/compétences, etc. Elles sont aussi les moins



préparées à faire face à de nouvelles crises quelles qu'elles soient. **Le coût de la transition, c'est maintenant qu'il faut le payer pour investir, car demain il sera démultiplié.**

- ➔ Les aides de ce plan doivent impliquer des engagements de la part des entreprises pour améliorer leurs pratiques sociales et environnementales.
- ➔ Les aides aux entreprises doivent être conditionnées (a minima, contrôle social via avis conforme du CSE).